

Association de communes Mobul

Rapport de gestion de l'exercice 2025

Rapport sur les comptes de l'exercice 2025 à l'attention du Comité de Direction

1. RESULTAT

Les charges du compte de résultats s'élèvent à **Fr. 2'224'295.40**. Le budget prévoyait des charges pour un montant de Fr. 2'150'500.00. **L'augmentation des charges par rapport au budget est de Fr. 73'795.40.**

Les participations des communes prévues au budget 2025 leur ont été facturées pour un montant de Fr. 2'130'500.00. S'ajoute à cela le solde à décompter aux communes, les subventions cantonales pour un montant de Fr. 33'823.00, les participations de tiers pour un montant de Fr. 10'000.00, ainsi que des intérêts perçus pour Fr. 2'184.55, ce qui porte le total des produits à Fr. 2'224'295.40.

Le résultat net du compte de résultats, **avant comptabilisation des soldes aux communes**, fait apparaître un excédent de charges de Fr. 47'787.85. Le montant final nécessaire à l'équilibre des comptes sera décompté aux communes après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués.

Par rapport au budget, nous signalons seulement les écarts significatifs, à savoir :

	Budget	Comptes	Différences
Dépenses			
Mandat administratif (0220.3130.03)	160'000.00	137'561.55	-22'438.45
Contrats de prestations (6220.3130.00)	1'785'000.00	1'887'689.80	+102'689.80
Honoraires et frais d'étude (6220.3132.00)	40'000.00	32'066.80	-7'933.20
Entretien du réseau (6220.3141.00)	10'000.00	0.00	-10'000.00
Honoraires et frais d'étude – Aménagement (7900.3132.00)	40'000.00	18'840.85	-21'159.15
Honoraire et frais d'étude – Mobilité (7900.3132.01)	0.00	35'581.05	+35'581.05
Recettes			
Participation de tiers (6220.4612.50)	0.00	10.000	+10'000.00
Subventions cantonales pour les études (6220.4631.10)	20'000.00	16'033.00	-3'967.00
Subventions cantonales pour les études (7900.4631.10)	0.00	17'790.00	+17'790.00

2. COMPTES DE RESULTATS

a) Administration générale

01 Législatif et Exécutif

0120 Exécutif

Les jetons de présence s'élèvent à Fr. 8'414.00 alors qu'un montant de Fr. 6'000.00 était inscrit au budget. La différence est notamment due à l'augmentation de la durée de certaines séances du Comité de direction depuis le passage de 5 à 9 communes. Un Comité stratégique TPF-Mobul a également été mis en place et implique la représentation de plusieurs membres du Comité de direction. Pour rappel, ce montant a été augmenté à Fr. 9'000.00 au budget 2026.

02 Services généraux

0220 Administration générale

La facture de la Ville de Bulle s'élève à Fr. 137'561.55 pour les prestations d'administration, de gestion technique, de secrétariat ainsi que pour la tenue de la comptabilité pour l'année 2025. Le budget prévu pour ce poste était de Fr 160'000.00. La différence est principalement liée à une absence prolongée au secrétariat. Durant cette période, certaines tâches moins urgentes ont pu être reportées.

Les frais de publication et d'annonces pour Fr. 443.25 correspondent aux frais de convocations des Assemblées des délégués.

b) Culture, sport et loisirs

33 Médias

3320 Mass media

Les frais internet représentent un montant de Fr. 1'510.10 (budget Fr. 2'000.00) et la communication générale un montant de Fr. 0.00 (Budget Fr. 1'200.00).

c) Trafic et télécommunications

62 Transports publics

6220 Trafic régional et d'agglomération

Le montant du compte « contrat de prestations » s'élève à Fr. 1'887'689.80 pour un budget de Fr. 1'785'000.00. Ce contrat comprend les prestations des trois lignes urbaines dont le montant arrêté pour la participation de Mobul représente Fr. 1'886'989.00. A cela s'ajoute les prestations Bull'Bouge 2025 (gratuité) pour un montant de Fr. 700.00. La différence de Fr. 102'689.00 est principalement liée à des recettes Frimobil de l'année 2025 qui seront comptabilisées en 2026.

Les honoraires et les frais d'études (6220.3132.00) s'élèvent à Fr. 32'066.80. La participation du canton aux études concernant les transports publics (6220.4631.10) se chiffre à Fr. 16'033.00.

Pour l'entretien du réseau (6220.3141.00), aucun montant n'a été enregistré. Le budget de Fr. 10'000.00.00 n'a pas été utilisé car aucun aménagement provisoire n'a dû être réalisé en 2025.

Le montant de Fr. 10'000.00, imputé sur le compte 6220.4612.50 « Participation de tiers », correspond au coût du renforcement de l'offre des lignes de bus Mobul durant la manifestation Goûts et Terroirs à Bulle, pris en charge par les organisateurs.

63 Trafic, autres

6340 Planification générale des transports

Un montant de Fr. 315.30 a été facturé pour la mise à jour des horaires 2025-2026 sur le site.

d) Protection de l'environnement et aménagement du territoire

79 Aménagement du territoire

7900 Aménagement du territoire

Les honoraires en lien avec les études générales d'aménagement du territoire (7900.3132.00) se montent à Fr. 18'840.85 et les honoraires relatifs aux études de mobilité (7900.3132.01) se montent à Fr. 35'581.05. Ces honoraires comprennent le soutien technique au Comité de direction. Une participation du canton aux études concernant le trafic d'agglomération (7900.4631.10) a été reçue pour Fr. 17'790.00. Ces deux derniers comptes n'étaient pas prévus au budget mais les montants concernés étaient planifiés respectivement dans les comptes n°6220.3132.00 et 6220.4631.10. Le montant total des honoraires des études transports publics, mobilité et aménagement du territoire est de Fr. 86'488.70 pour un budget total de Fr. 80'000.00. Le montant total des subventions cantonales pour les études en lien avec les transports publics et la mobilité se montent à Fr. 33'823.00 contre Fr. 20'000.00 au budget.

Le montant de Fr. 97'400.00 représente la 3^{ème} tranche d'amortissement du crédit d'étude pour la vision d'ensemble du pôle d'activités de Planchy (mesure U3 du PA4), ainsi que la 1^{ère} tranche d'amortissement du crédit d'étude pour le PA5.

e) Finances et impôts

99 Postes non ventilables

9900 Participation des communes

Les acomptes pour les participations des communes s'élèvent à Fr. 2'130'500.00 et ont déjà été facturés. Le solde final en faveur de Mobul de Fr. 47'787.85 sera décompté aux communes après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués.

Comme indiqué précédemment, les participations des communes ont été divisées en plusieurs parties, administration, amortissement et transports, étant donné que toutes les communes ne participent pas de la même manière aux amortissements et aux transports.

3. COMPTES D'INVESTISSEMENTS

a) Trafic et télécommunications

61 Circulation routière

6150 Routes communales

Les subventions reçues sont partiellement redistribuées en 2025 selon les statuts. Ces montants ont été transférés au bilan. Nous retrouvons les avances sous le compte 10430.00 et le solde des subventions à reverser sous le compte 20090.01.

b) Protection de l'environnement et aménagement du territoire

79 Aménagement du territoire

7900 Aménagement du territoire (en général)

Le montant de Fr. 7'794.00 représente le montant facturé pour la préparation de 17 classeurs dans le cadre de la mise en consultation du projet d'agglomération de 5^{ème} génération (PA5). Le total facturé à ce jour représente un montant de Fr. 356'343.25. Pour rappel, l'Assemblée des délégués a voté le 6 octobre 2023 un crédit de Fr. 400'000.00 pour l'élaboration du PA5.

4. COMPTES AU BILAN

a) Actifs

1002x	Raiffeisen c/c + épargne	Fr. 1'689'888.61, montant correspondant aux disponibilités bancaires.
10100.0x	Débiteurs Communes	Fr. 50'616.85, décomptes finaux dus par 6 communes à Mobul.
10430.00	Avances de subventions	Fr. 351'200.00

b) Passifs

20000.00	Fournisseurs divers	Fr. 146'132.95 totalisent les diverses factures à payer au 31 décembre 2025.
20000.0x	Créanciers Communes	Fr. 2'829.00, décomptes à reverser par Mobul à 3 communes.
20090.01	Subventions à redistribuer	Fr. 2'300'956.50, ce montant correspond au solde des subventions ressortant des comptes d'investissements.